

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du 6 juin 2025**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER Adjoints au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS, Mme Elodie GAST

Absente : Mme Stéphanie MESSMER, conseillère municipale

Madame Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

Le compte-rendu de la séance du 2 mai 2025 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX DE REFECTION DE LA PLACETTE DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE-PERISCOLAIRE

La municipalité souhaite remettre à niveau la voirie de la placette qui dessert le groupe scolaire école maternelle-péri-scolaire par la rue du Gaensberg. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2025 pour un montant de 50 000 € conforme au devis établi le 2 juin 2025 par la société LINGENHELD TP.

Ces travaux contribueront à la mise en valeur de la cour commune du groupe scolaire avec la reprise du caniveau, des bordures de trottoirs et des enrobés et l'adjonction de deux murets en L de part et d'autre du portillon. Ces travaux sont par ailleurs éligibles à une subvention du Fonds Communal Alsace au Contrat de Territoire Ouest Alsace Saverne-Molsheim 2022-2025 signé entre la commune et la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 37 % de leur coût HT, soit 15 000 €. Le conseil municipal, par délibération prise à l'unanimité, décide de faire réaliser ces travaux et de solliciter l'aide financière de la CEA au plus tard pour le 30 septembre 2025. Les élus réfléchissent également à une signalétique d'interdiction de circulation sur la placette sauf pour les riverains et les enseignants.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE AU CLUB HOUSE

Deux estimations financières ont été faites par le maître d'œuvre en fonction de la puissance souhaitée pour la future station photovoltaïque du Club House. Dans l'avant-projet estimatif à 199 200 € TTC, les panneaux seront déployés sur la toiture du corps principal du bâtiment et sur l'avent. Dans celui à 273 600 € TTC, les panneaux couvriront la totalité des toitures existantes (corps principal, avant et extension vestiaires).

Le Maire propose de retenir la solution la moins onéreuse. En effet, pour des raisons structurelles, la toiture des vestiaires ne pourra, en l'état, supporter une surcharge de panneaux photovoltaïques.

Dans l'hypothèse la plus onéreuse, la part des travaux à se rapportant à l'extension vestiaires s'élèvera à 45 000 € TTC avec le remplacement de la charpente, la consolidation des structures, la pose de faux plafonds et de nouveaux luminaires, la peinture intérieure et à 30 000 € TTC avec la pose de panneaux photovoltaïques sur bacs-acier.

Dans l'hypothèse la moins onéreuse, les travaux sur l'extension vestiaire se limiteront au remplacement de la couverture par des bacs-acier. En dehors des panneaux photovoltaïques, les travaux annexes porteront sur le corps principal du bâtiment (renforcement des structures, isolation de la toiture, dépose des bardeaux bitumés remplacés par des bacs-acier). Un ravalement complet des façades de l'ensemble du bâti est également prévu.

Le conseil municipal, après discussions, décide de retenir la proposition d'avant-projet estimée à 199 200 € TTC et de transmettre sur cette base un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace. Ce point est adopté à l'unanimité.

NB : A ce jour, le dossier de demande de subvention n'a pas été envoyé à la CEA. Un nouveau chiffrage estimatif a été demandé au maître d'œuvre afin de représenter ce point en séance du conseil municipal du 3.09.2025

ACQUISITION DES PARCELLES 614 ET 616 EN SECTION 15 SITUÉES DANS L'EMPRISE DU CHEMIN RURAL 640 EN SECTION 15 BORDANT LA limite NORD DU COLLEGE DE LA SOUFFEL

Le Maire informe l'assemblée de la teneur du courrier du 30 janvier 2025 de la Collectivité Européenne d'Alsace concernant la cession à la commune de deux parcelles faisant partie du chemin rural 640 en section 15 situé en limite Nord du Collège de la Souffel.

Ces parcelles sont cadastrées en section 15 comme suit :

- n° 614 d'une contenance de 0.43 ares,
- n° 616 d'une contenance de 0.14 ares.

Elles pourraient faire l'objet d'un transfert à l'euro symbolique à la commune de Pfulgriesheim pour être rattachées au chemin rural qui fait partie du domaine privé de la commune. La CEA propose de céder aux mêmes conditions le parvis du Collège formant la parcelle 630 de 12.78 ares. Le Maire propose de donner une suite favorable à l'acquisition des deux parcelles accolées au chemin rural mais estime que la gestion du parvis du Collège relève de la CEA et émet en conséquence un avis défavorable à un transfert de propriété à la commune de Pfulgriesheim. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces deux propositions par délibération.

SUBVENTION « GRAND ANNIVERSAIRE »

Après discussions, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 75 € à la Banque Alimentaire du Bas-Rhin à la demande de M. Luc STUDER qui renonce à recevoir le panier garni du même montant qui lui aurait été offert par la commune à l'occasion de son 90^e anniversaire le 29 juin 2025. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider ce point par délibération.

PREPARATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 JUILLET 2025

Pour mémoire, la commune de Pfulgriesheim aura la responsabilité d'organiser le repas faisant suite au conseil communautaire du jeudi soir 3 juillet au Trèfle à Truchtersheim. Après discussions, un consensus se dégage pour un plat unique de paella cuisiné sur place et un vacherin glacé pour le dessert. Un spectacle de flamenco présenté par Mesdames Carine, Elise et Margot DURST clôturera la soirée. Avant l'ouverture de la séance, le Maire présentera les réalisations et projets du mandat 2020-2026 (groupe scolaire école maternelle-périscolaire, voie verte vers Lampertheim, restructuration de l'ancien Crédit Mutuel, rénovation des équipements sportifs, restructuration du réseau des chemins ruraux dans le cadre du remembrement...).

BIC DE JUILLET

La clé USB contenant le sommaire et la plus grande partie des fichiers a été transmise à l'infographiste le 3 juin 2025.

NOUVEAUX CONTRATS DE FOURNITURE

En date du 28 mai 2025, une demande d'offre de prix a été adressée à l'ES en vue de la reconduction des contrats de fourniture d'électricité en tarif jaune pour la salle des fêtes et le Club House. Le Maire informe l'assemblée qu'il a signé les nouveaux contrats pour les années 2026 et 2027 aux conditions tarifaires suivantes, dans le cadre la délégation l'autorisant à passer des marchés publics qui lui a été confiée par le conseil municipal pendant la durée de son mandat :

D'ELECTRICITE EN TARIF JAUNE POUR 2026-2027

Années	Hiver		Eté		Montants en €
	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses	
2024	0,22293	0,15886	0,02414	0,01346	abt 22 € HT/mois
2025	0,24226	0,15759	0,01415	0,01016	abt 22 € HT/mois
2026	0,12886	0,09637	0,06798	0,06921	abt 23 € HT/mois
2027	0,12212	0,09052	0,07083	0,06949	abt 23 € HT/mois

DIVERS

Vente de pizzas napolitaines artisanales

Le Maire informe l'assemblée que suite à l'accord de principe donné en séance du 2 mai 2025, le pizzaïolo démarrera son activité de vente de pizzas à Pfulgriesheim le mercredi 18 juin. Le food truck stationnera place du Charron entre 17 h et 20 h.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER fait un point sur l'avancement du chantier au city-stade. A ce jour, tout reste à faire...

Mme Liliane BAUER informe les élus que les effectifs des écoles pour l'année scolaire 2025/2026 sont satisfaisants avec 44 enfants pour la maternelle et 86 enfants pour l'élémentaire.

Elle rappelle que la directrice de l'école élémentaire souhaite la mise en place d'un visiophone au niveau de l'entrée de la cour mais qu'aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour l'instant.

Madame BAUER fait remarquer que les premières familles devraient emménager au courant de l'été dans le lotissement au lieudit Meyeracker, en face du Collège de la Souffel. A l'heure actuelle les terrains non bâties du lotissement sont en friche (herbes hautes...). Il convient donc de rappeler au lotisseur et aux propriétaires concernés leur obligation d'entretien (désherbage, tonte des parcelles non bâties). Un courriel sera adressé dans un premier temps au lotisseur.

M. Paul LOSSEL signale que deux avaloirs sont bouchés sur la RD 31 aux abords du garage CLEMENTE. Un signalement sera transmis au SDEA en vue de programmer une intervention de débouchage.

Madame Corinne ZEISSLOFF demande s'il est possible de faire passer la balayeuse dans les rues du village. Elle souhaite également qu'un courrier de réclamation soit adressé à Alsace Habitat au sujet du nettoyage des abords de l'immeuble du 7 rue de la Colline.

La séance est close à 21 h 00.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	Décédé le 9.10.2023
WANKMULLER Valérie	Conseillère municipale	
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
MESSMER Stéphanie	Conseillère municipale	absente excusée
SCHOTT Anne-Gaëlle	Conseillère municipale	
FRIESS Alexandre	Conseiller municipal	
GAST Elodie	Conseillère municipale	